



A l'issue de l'université le JEUDI 8 OCTOBRE à 14h, les Amis de la Vie 44 vous invitent à prolonger votre séjour à Port aux Rocs.

Le jeudi après-midi après le déjeuner deux activités accompagnées vous sont proposées pour découvrir la Presqu'île du Croisic et les environs. :

- **1) Une randonnée pédestre guidée au départ de Port aux Rocs.** Michelle et Cathie vous proposent un circuit le long de la côte sauvage jusqu'au centre historique du Croisic « petite cité de caractère ». Retour par les sentiers intérieurs dans la campagne. Cette promenade durera avec les pauses au Croisic, environ trois heures (8 km), de 15h à 18h. Elle ne présente pas de difficultés majeures, il faut seulement être bon marcheur. Nécessité de se munir de chaussures fermées, d'une gourde et d'un coupe-vent, au cas où il pleuvrait. La randonnée est **gratuite**.

Ou

- **2) A Batz-sur-Mer, visite guidée du musée des marais salants suivie de la découverte du village paludier de Kervalet.** A Kervalet, ensuite, un couple de paludiers, Jean-Charles et Marie-Annick, lecteurs de la Vie, vous accueilleront et vous expliqueront le travail et la vie des paludiers tout au long de l'année. Ils vous feront visiter ensuite le village et sa Chapelle, « village typique paludier » et se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions. Pour cette proposition il faudra se rendre en voiture individuelle ou en covoiturage. Durée : environ trois heures, de 15h à 18h. **Prix : 5 €**

INSCRIPTION

- Pour ces 2 propositions, nous vous demandons de vous inscrire dès que possible par mail : amisdelavie44@gmail.com en précisant le nombre et le nom des inscrits.
- Pour la 2^{ème} proposition, les 5 € seront à régler à votre arrivée à Port aux Rocs dimanche 4 octobre, auprès des Amis de la Vie 44 qui vous accueilleront.

20 personnes maximum dans chaque groupe.

- **Précisions pratiques :**

Si vous souhaitez prolonger votre séjour d'une ou deux nuits supplémentaires, vous avez la possibilité de réserver directement à Port aux Rocs
Par téléphone au 02 40 11 44 42.

Attention ! Réservation et paiement à faire vous-mêmes, sans tarder

